CYCLISME

Tour de France : étape et maillot jaune pour le champion du monde Sagan

PAGES 34 ET 35

ATHLÉTISME

Troisième titre national pour la Limougeaude Jeanine Assani-Issouf

PAGE 36

lepopulaire.fr

LE POPULAIRE DU CENTRE

CentreFrance

HAUTE-VIENNE

LUNDI 9 JUILLET 2018 - 1,10 €

« Aller à l'idéal et comprendre le réel », Jean Jaurès

BESSINES-SUR-GARTEMPE

Nouvelle visite d'un repreneur potentiel chez Steva

PAGE 4

CATHÉDRALE DE LIMOGES

Une expo de chef-d'œuvre gothique à l'accent brésilien

PAGE 15

HAUTE-VIENNE

Des piscines rurales non rentables mais indispensables

PAGE 10

LIMOGES

Reprise de nos balades journalistiques la semaine prochaine

PAGE 14

Le douglas est-il de trop en Limousin ?

MILLEVACHES. Les plantations de douglas intensives inquiètent certains habitants du Plateau de Millevaches, les soupçonnant notamment de modifier l'environnement.

POLLUANT ? Responsable de l'acidification du sol et de l'eau de ruissellement, objet de coupe rases, doit-on blâmer ce roi controversé des forêts limousines ? PHOTO : B. BARLIER

PAGES 2 ET 3

PROPOS D'UN JOUR

Magie du Tour. *Difficile de qualifier de « Grande boucle » l'édition 2018 du Tour de France, qui oublie le sud-est, la façade aquitaine des Charentes au Pays basque, l'Alsace et la Lorraine et le centre de la France, du Lyonnais au Morvan jusqu'au Limousin. Même si l'étape de Millau à Mende, autrefois chasse gardée de Laurent Jalabert, frôle le Massif central, quantité d'aficionados de la petite reine devront se contenter de voir la course à la télévision. Heureusement pour les « oubliés », qui pourront ainsi vivre la magie, sans cesse renouvelée, du Tour de France.*

P 0411 1,10
H Vienne
ISSN EN COURS
9/07/18

LE FAIT DU JOUR

Le douglas interroge

L'eau forestière sent-elle le sapin en Limousin ?

Roi controversé des forêts

Le douglas fâche. Si le roi des forêts industrieuses fait le bonheur des exploitants, il est loin de faire l'unanimité, notamment en Creuse, pour des raisons paysagères et environnementales mais aussi plus invisibles, des raisons sanitaires. Outre qu'il soit devenu le triste symbole de l'industrialisation de la forêt, il est soupçonné d'avoir des incidences bio géochimiques sur son milieu, d'acidifier le sol et l'eau.

Julie Ho Hoa
julie.hohoa@centrefrance.com

Ses rangées monotones qui grignotent l'horizon, l'ombrage massif qu'il déploie sur le sous-bois, ses coupes rases qui éventrent le paysage, l'acidification des sols et des eaux, des rivières mais aussi des captages forestiers dont on le suspecte font du douglas, un roi des forêts dont le trône vacille…

À Lanjouy, hameau de Vidaillat (Creuse) entouré de pépinières de douglas, les dernières analyses de l'Agence régionale de santé (ARS) déconseillent la consommation d'eau du robinet aux enfants et aux femmes enceintes, elle provoque également la corrosion des canalisations. Son acidité inquiète quelques habitants qui ont alerté la préfecture et l'ARS, mais aussi le député de la Creuse et le ministre de la Transition écologique et solidaire.

« Ce problème concerne tout le massif forestier de Millevaches. Trois communes en Corrèze ne peuvent plus boire l'eau du robinet, à Peyrelevade, à Meymac et Tarnac parce qu'elle est trop acide et trop riche en aluminium », explique Jean-Louis Caze, ancien médecin qui vit une partie de l'année à Lanjouy. Pour lui, pas de doute, les plantations massives de douglas alentours sont responsables de cette acidification de l'eau qui faisait état d'un pH de 5,9 en 2016 et de 5,7 en 2017 (1). Il soupçonne également des apports d'engrais et traitements insecticides contre l'hylobe, notamment sur les jeunes arbres, qui ajouteraient à la pollution (2).

Une roche mère acide

De ses cimes à ses racines, la forêt joue son rôle de filtre naturel de l'eau. Le douglas, comme les autres résineux (épicéas, pins et sapins) est connu pour acidifier le sol davantage que les feuillus : leurs aiguilles sont plus acides, la litière qu'elles composent au sol se dégrade difficilement et accentue la nitrification du sol et son acidité (3), augmentant la mobilité des éléments polluants. La monoculture accentuant le phénomène. Lorsque le sol, saturé, ne joue plus son rôle de tampon et ne neutralise plus ces excès de nitrates (notamment d'aluminium issu de la dissolution de la roche), ils se retrouvent dans les eaux de ruissellement jusqu'aux captages forestiers et aux cours d'eau.

Trop d'acidité – en dessous de 6,5 – inhibe la biodiversité et l'aluminium se révèle toxique en dessous d'un pH de 5,5. « Depuis quatre ou cinq ans, on en retrouve dans les poils des vaches », signale Jean-Louis Caze. Il rappelle aussi que les truites, très sensibles à cette toxicité alumique, ont disparu des cours d'eau voisins, « autrefois réputés pour leur pêche… ». Pour cet ancien médecin, cette acidité est à prendre très au sérieux. « Au niveau gastrique, intestinal et rénal, elle peut provoquer des risques de gastrites, d'ulcères et d'insuffisance rénale, explique-t-il. L'aluminium lui, est neurotoxique. Il se concentre au niveau cérébral et constitue un facteur de risque supplémentaire dans les démences d'Alzheimer, scléroses en plaques, problèmes de fertilité, cancers du sein et troubles cognitifs. »

> « La règle d'or, c'est de garder impérativement le couvert, d'éviter les mises à nu du sol »

Depuis deux ans, l'Office national des forêts de la Creuse (ONF) étudie la question dans le cadre de la charte forestière. « On voulait savoir quels étaient vraiment les faits par rapport aux enjeux colossaux que représente la forêt résineuse du bassin creusois », explique Laurent Rivière, animateur de la charte forestière.

Les eaux de captage forestiers du Maupuy, autour de Guéret, plantés eux aussi de douglas, font ainsi l'objet d'analyses universitaires poussées, sur une cinquantaine de paramètres. « On suit neuf drains depuis deux ans et en fin de compte, le pH n'a pas bougé d'un iota », constate-t-il. L'étude compare également le comportement de l'eau qui percole sous couvert résineux et sous couvert feuillu. « C'est pratiquement identique », quelle que soit l'essence plantée, l'empreinte de l'eau reste très stable.

« L'inconvénient ici, c'est que nous sommes sur une roche mère très acide, le granite, reconnaît Laurent Rivière, l'eau va naturellement se charger en acidité. Il est souvent dit que c'est la faute du douglas, mais c'est la nature de notre sol qui explique

L'industrie du douglas, une autre impasse de la monoculture ?

L'effet des essences sur leur environnement dépend en grande partie des pratiques sylvicoles dont elles font l'objet et de leur densité. Leur monoculture, très productive dans le court terme, pourrait avoir d'insidieux effets à plus longue échéance.

Sur le plateau de Millevaches, le taux de boisement était de 2 % au début du XXe siècle ; il est passé à plus de 60 % aujourd'hui, principalement en résineux dont le sapin de Douglas.

Originaire de la côte ouest de l'Amérique du nord, le douglas a été importé pour sa pousse rapide et son très haut rendement. Le pays possède aujourd'hui 50 % de la ressource européenne de douglas. « Lorsqu'on a introduit l'écrevisse américaine, on ne savait pas que ça allait faire des dégâts sur notre écosystème. Avec le recul, on sait qu'elle a considérablement modifié l'équilibre de nos rivières, faisant régresser voire disparaître des espèces autochtones. Le douglas nous renvoie à cette image », résume Jean-Paul Caze, inquiet de ce déplacement dont on n'a pas encore forcément mesuré tous les effets.

Gourmand. La densité des plantations et surtout l'absence de futaies mélangées et irrégulières (résineux et feuillus d'âges différents) pourraient bien concentrer les effets indésirables. Très gourmand en eau, le douglas peut consommer 50 m³ d'eau par hectare et par jour. Une soif qui peut soulever des interrogations, notamment sur la préservation des zones humides du plateau de Millevaches, véritable château d'eau du Limousin.

Avec le réchauffement climatique, se profilent des questions quant à la pertinence d'une monoculture d'essence qui craint particulièrement la sécheresse

Appauvrissement du sol. Pendant les quarante premières années de sa vie, le douglas absorbe les nutriments et minéraux du sol. Pour répondre aux standards de la demande, il est malheureusement coupé avant qu'il n'ait pu restituer au sol les ressources qu'il y a puisé.

Cet appauvrissement du sol s'accompagne parfois de mauvaises pratiques forestières comme les coupes rases qui accélèrent le lessivage du sol et son érosion. Le dessouchage également, interdit dans les périmètres de protection immédiate (PPI) mais non réglementé dans les périmètres de protection rapprochée (PPR) des captages, ajoute à la pollution des eaux. « On dit qu'il faut une génération d'homme pour réparer un sol où l'on a dessouché », rappelle l'ONF ■

Hvi

sur le Plateau de Millevaches

LE FAIT DU JOUR

FORÊT. « Autour de nous, à vol d'oiseau, la forêt de douglas est partout. Il y avait que des chênes et des châtaigniers, tout a été arraché et planté en douglas », regrette Jean-Louis Caze. Cet habitant de Vidaillat est très préoccupé par l'intensification de la monoculture en douglas et de ses conséquences environnementales et sanitaires. BRUNO BARLIER

cette acidité ». Il cite l'exemple de la Normandie où, malgré un peuplement dense de résineux acides, l'eau est calcaire mais n'omet pas que « des générations de douglas peuvent peut-être avoir une incidence sur l'acidité du sol et de l'eau ». Tout comme leur teneur en nitrates ou la turbidité (l'opacité) de l'eau qui peuvent varier « suite à de mauvaises pratiques forestières au niveau des coupes rases, du débardage ou une pluviométrie très importante », ajoute Jean-Luc Farges, du Centre régional de la propriété forestière.

Pour désigner le douglas comme seul coupable, le recul n'est pas suffisant. Avec de premières plantations limousines débutées après-guerre, on entame que la seconde génération d'arbres. L'étude de l'ONF, désormais menée sur 21 drains, se poursuivra sur dix ans. « Quand une erreur est faite, elle se paye parfois cash mais souvent, elle se paye au bout de dix ans », souligne Laurent Rivière.

(1) Le pH est mesuré de 1 à 14 : un milieu neutre a un pH de 7, inférieur à 7, le milieu est acide et supérieur à 7, il est basique. La baisse d'une unité de pH implique une acidité multipliée par 10, une eau de pH5 est ainsi 100 fois plus acide qu'une eau de pH7.

(2) Les traitements phytosanitaires sont très réglementés en forêt et totalement interdits à proximité des captages d'eau.

(3) Selon une étude de l'INRA, cette acidification qui s'ajoute à l'acidité naturelle du sol reste modérée, ne jouant que sur une réduction du pH de 0,2 à 0,3.

L'EAU, L'OR DE LA FORÊT

En Creuse, l'eau potable est issue de captages forestiers et de rivières en proportions diverses (*). Avant de couler de nos robinet, l'eau forestière a suivi un long parcours depuis la cime des arbres jusqu'au captage. L'eau de pluie va tomber sur le couvert, qu'il soit feuillu ou résineux, traverser le feuillage puis les premiers centimètres du sol. C'est là qu'elle se gorge d'impuretés. Elle mettra ensuite environ un mois à parcourir la distance entre le drain de captage et le regard, à peu près 50 mètres. Un temps où elle circulera entre les racines et les roches qui joueront le rôle de filtres. « C'est ce long cheminement qui en fait une eau d'une qualité exceptionnelle, souligne Laurent Rivière. Sur les données d'eau brute, on s'aperçoit que l'eau de forêt est proche de la potabilité contrairement à l'eau de rivière ; beaucoup de communes ne la traitent même pas ». Elle coûte par conséquent, huit à dix fois moins cher.

(*) L'eau de l'Agglo du Grand Guéret est par exemple issue pour 83% de captages forestiers et 27% d'eau de rivière et réservoir.

Ces captages sont situés dans des zones réglementées par un périmètre de protection immédiat (PPI) lui-même compris dans un périmètre de protection rapprochée (PPR). Or les clauses de ce PPR ne stipulent pas de privilégier les feuillus plutôt que les résineux, de limiter la densité de plantation ou d'éviter les coupes rases. Pourtant, pour que cette eau garde sa qualité exceptionnelle, il faudrait maintenir le plus possible le couvert forestier et préserver un système racinaire développé.

Surtout, ne pas mettre les sols à nu

Tant que le couvert est là, tout va assurent ONF et GRDF. Mais les choses peuvent se gâter en cas de coupes rases, où la totalité des arbres d'une parcelle sont abattus, pire, en cas de désouchage, qui conduisent à une minéralisation du sol. « La règle d'or en matière de préservation de la qualité de l'eau, indique Laurent Rivière, c'est de garder impérativement le couvert, de maintenir l'existant et le système racinaire, d'éviter les mises à nu du sols. On est sur du bon sens… » Parfois oublié dans la course à la rentabilité. « Si, au moins, dans les quelques hectares des périmètres de protection rapprochée des captages (PPR), on avait des pratiques respectueuses de l'écoulement de l'eau, on ferait un grand pas. Ce n'est pas le cas aujourd'hui. » Trop peu de contrainte et trop peu de contrôle, la loi forestière n'est pas appliquée partout. Voilà qui ne rassure pas Jean-Louis Caze qui souhaite « la mise en place d'une commission d'enquête neutre, indépendante, avec observatoire et veille sanitaire ».

Moins de forêt industrielle plus de forêts plurielles

CHANGEMENT. Actuellement, la forêt française, publique comme privée, subit une grosse pression de l'industrie du bois, notamment avec l'explosion des marchés du bois énergie et du papier, qui réclament de gros volumes. « Quelques forestiers ont pris conscience que le changement des pratiques et la diversification des plantations sont une réponse aux problèmes écologiques », confie Laurent Rivière de l'ONF. En finir avec les coupes rases, privilégier la forêt continue, où seuls les arbres à maturité sont coupés et la futaie irrégulière préservée où diverses espèces cohabitent, sont autant de pratiques forestières qui ont fait la preuve de leur réussite ailleurs, comme en Suisse. Dans le Plan particulier pour la Creuse, un collectif de gestionnaires forestiers privés préconise ouvertement le maintien de l'existant, la préservation de la multifonctionnalité de la forêt avec une vision à long terme. De nouvelles pratiques qui iront dans le sens d'une protection de l'eau, du paysage et de la biodiversité.

Hvi